



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 7 juin 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	57

Date de convocation

1^{er} juin 2023

Habitat – Subvention aux bailleurs sociaux ADIS et ALLIADE

**N° de la délibération
2023-351**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 7 juin 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Régis REYNAUD, Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Xavier AUBERT (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Valina FAURE), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Pascal CLAUDEL (pouvoir à Mme Christèle DEFRANCE), M. Michel GOUNON (pouvoir à Mme Muriel FAURE), Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE (représenté par son suppléant M. Xavier TRAVERSE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Michel GAY, M. Pierre GUICHARD, M. Isabelle GUILLIAUMET, M. Pierre MAISONNAT, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

L'action 2 du PLH vise à soutenir financièrement le développement du parc locatif social. Un règlement d'aide aux bailleurs a été validé en Conseil d'Agglomération le 19 décembre 2018 et modifié le 16 décembre 2020. Celui-ci prévoit des aides financières attribuées selon la nature du projet et le type de financement du logement pour inciter les bailleurs sociaux à produire sur le territoire.

ALLIADE sollicite auprès d'ARCHE Agglo une subvention concernant la réalisation de 8 logements locatifs sociaux (5 PLUS et 3 PLAI) à Tournon-sur-Rhône.

L'aide accordée par ARCHE Agglo sera de 12 500€ :

- ✓ 11 000€ (6 000€ pour les PLAI et 5 000€ pour les PLUS)
- ✓ Bonification de 1 500€ pour production de PLAI en pôle urbain

L'opération prévoit des logements du T2 au T4 : 4T2, 2T3 et 2T4
Le coût d'acquisition des logements est de 1 072 806€ HT.

ADIS sollicite auprès d'ARCHE Agglo une subvention concernant la construction de 12 logements locatifs sociaux (8 PLUS et 4 PLAI) sur la commune de Etables.

L'aide accordée par ARCHE Agglo sera de 16 000€ : 16 000€ (8 000€ pour les PLAI et 8 000€ pour les PLUS)

L'opération prévoit des logements du T2 au T4 : 3T2, 6T3, 3T4

Le coût de l'opération est de 1 776 531 €

Vu l'arrêté inter préfectoral n° n°07-2021-10-28-0006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

VU la délibération n° 2019-032 du 6 février 2019 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) et notamment l'action n° 2 ;

Vu la délibération n°2020-653 du 17 décembre 2020, approuvant la reconduction du règlement d'aide aux bailleurs sociaux,

Considérant le règlement d'aides aux bailleurs sociaux ;

Considérant l'avis favorable de la commission Aménagement Habitat du 9 mai 2023 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 17 mai 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le versement d'une subvention de 12 500 € à ALLIADE pour la réalisation de 8 logements locatifs sociaux à Tournon-sur-Rhône ;
- APPROUVE le versement d'une subvention de 16 000 € à ADIS pour la construction de 12 logements locatifs sociaux à Etables ;
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 7 juin 2023.